المملكة المغربية

المندوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

RAPPORT QUALITÉ

Enquête Nationale sur l'Emploi 2024



Table des matières

Introduction 3
1. Présentation statistique 3
1.1 – Description des données 3
1.2 – Système de classification 4
1.3 – Couverture sectorielle 4
1.4 – Concepts et définitions statistiques 4
1.5 – Unité statistique 5
1.6 – Population statistique 5
1.7 – Zone de référence 5
1.8 – Couverture temporelle 5
1.9 – Période de base 5
1.10 – Unité de mesure 5
1.11 – Période de référence 5
1.12 – Actes juridiques et autres accords 6
1.13 – Fréquence de diffusion 6
1.14 – Coût et charge 6
1.15 – Commentaires 6
2. Traitement statistique 6
2.1 – Données sources 6
2.2 – Fréquence de collecte des données 7
2.3 – Collecte des données 7
2.4 – Validation des données 7
2.5 – Compilation des données 8
2.6 – Ajustement 8
3. Pertinence 9
3.1 – Besoins des utilisateurs 9
3.2 – Satisfaction des utilisateurs 9
3.3 – Exhaustivité 9
4. Exactitude et fiabilité 9
4.1 – Précision globale 9
4.2 – Erreurs d'échantillonnage 10
4.3 – Erreurs non dues à l'échantillonnage 10
5. Actualité et ponctualité 11

5.1 – Actualité 11
5.2 – Ponctualité 11
6. Cohérence et comparabilité 11
6.1 – Comparabilité géographique 11
6.2 – Comparabilité dans le temps 12
6.3 – Cohérence inter-domaine 12
6.4 – Cohérence interne 13
7. Accessibilité et clarté 13
7.1 – Confidentialité : cadre légal et directives 13
7.2 – Confidentialité : traitement des données 14
7.3 – Calendrier de publication 14
7.4 – Accès des utilisateurs 14
7.5 – Communiqué de presse 14
7.6 – Publication 14
7.7 – Base de données en ligne 15
7.8 – Accès aux microdonnées 15
7.9 – Autres formats de diffusion 15
7.10 – Documentation sur la méthodologie 15
7.11 – Documentation qualité 15
8. Contact 16
8.1 – Institution 16
8.2 – Structure 16
8.3 – Noms 16
8.4 – Fonctions 16
8.5 – Adresse postale 16
8.6 – Adresses e-mail 16
8.7 – Téléphone 16
8.8 – Fax 16

Introduction

L'enquête nationale sur l'Emploi (ENE), réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), est une enquête socioéconomique auprès des ménages qui vise à déterminer la situation de la population en âge de travailler vis-à-vis du marché du travail.

Conduite de manière continue, elle constitue le principal dispositif de production des statistiques officielles sur l'offre de main-d'œuvre au Maroc, s'imposant comme la seule source nationale fournissant une mesure des concepts d'activité, d'emploi et de chômage conformes aux normes internationales définies et approuvées par l'ensemble des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) – dont le Maroc – en étroite collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Menée depuis 1976 et continuellement adaptée aux évolutions du marché du travail, l'ENE vise à établir un diagnostic approfondi de la situation de l'activité, de l'emploi et du chômage, ainsi que de leur évolution. Elle permet de désagréger les indicateurs selon des caractéristiques individuelles (sexe, âge, niveau de diplôme) ainsi que de fournir des informations sur les emplois occupés par les actifs occupés (statut professionnel, secteur d'activité, profession, type de contrat de travail, etc.).

Le présent rapport documente les principales caractéristiques de l'ENE 2024, les méthodes mises en œuvre et les principaux aspects liés à la qualité des données produites. Il est structuré en référence au Single Integrated Metadata Structure (SIMS 2.0), tel que présenté dans le Manuel du Système Statistique Européen pour les rapports sur la qualité et les métadonnées – édition 2021.

1. Présentation statistique

1.1 – Description des données

Le questionnaire de l'ENE 2024 est structuré autour des principales thématiques suivantes :

- Caractéristiques démographiques.
- Éducation.
- Type d'activité.
- Situation des chômeurs.
- Description des activités professionnelles.
- Sous-emploi.
- Conditions d'habitat.

1.2 – Système de classification

Dans le cadre de l'ENE 2024, plusieurs nomenclatures sont utilisées :

- La Nomenclature Marocaine des Activités 2010 (NMA 2010), relative aux activités économiques et alignée sur la Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI Rév.4) des Nations Unies.
- La Nomenclature Analytique des Professions 2014 (NAP 2014), inspirée de la Classification Internationale Type des Professions (CITP-08) de l'OIT.
- La Nomenclature Nationale des Diplômes 2014 (NND 2014), utilisée pour classifier les diplômes, et inspirée de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE 2011) de l'UNESCO.

1.3 – Couverture sectorielle

Non pertinent pour cette opération statistique.

1.4 – Concepts et définitions statistiques

Cette section présente les principaux concepts et indicateurs nécessaires à la compréhension des résultats de l'ENE 2024.

- **Population active :** Ensemble des personnes disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.
- **Population active occupée :** Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.
- **Population au chômage :** Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi et qui recherchent activement ou passivement un emploi.
- **Population inactive :** Ensemble des personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.
- **Population active occupée en sous-emploi :** Ensemble des actifs occupés de 15 ans et plus qui (1) ont travaillé moins de 48 heures au cours de la semaine de référence, souhaitent faire des heures supplémentaires, et sont disponibles à en faire ; ou qui (2) sont à la recherche d'un emploi additionnel ou souhaitent changer d'emploi pour cause (a) d'insuffisance de leur revenu d'activité, ou (b) d'inadéquation entre leur emploi et leur formation ou qualification.

- **Taux d'activité :** Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.
- **Taux d'emploi :** Rapport de la population active occupée de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.
- **Taux de chômage :** Rapport du nombre de chômeurs à la population active de 15 ans et plus.
- **Taux de sous-emploi :** Rapport de la population active occupée en sous-emploi de 15 ans et plus à la population active occupée du même âge.

1.5 – Unité statistique

L'unité statistique de l'ENE 2024 est l'individu.

1.6 – Population statistique

La population statistique de l'ENE 2024 est la population légale, soit l'ensemble des personnes résidant sur le territoire national.

1.7 – Zone de référence

L'intégralité du territoire national du Royaume du Maroc.

1.8 – Couverture temporelle

La couverture temporelle indique la période d'observation représentée par les résultats publiés :

- Couverture temporelle annuelle : Les chiffres annuels publiés représentent l'ensemble de l'année calendaire, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.
- Couverture temporelle trimestrielle : Les chiffres trimestriels publiés représentent l'ensemble du trimestre calendaire concerné.

1.9 – Période de base

Non pertinent.

1.10 – Unité de mesure

Les chiffres de l'ENE 2024 sont diffusés en nombre de personnes (arrondi au millier le plus proche) et en pourcentage (arrondi à la première décimale).

1.11 – Période de référence

Le type d'activité est mesuré en référence à une semaine mobile qui s'étend sur toute l'année, soit la semaine qui précède le jour d'enquête de chaque ménage.

1.12 – Actes juridiques et autres accords

- **Le Décret royal portant loi n° 370-67** du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) relatif aux études statistiques, qui constitue le texte de référence encadrant les enquêtes statistiques réalisées par le HCP ;
- **La loi n° 09-08** relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

1.13 – Fréquence de diffusion

Trimestrielle et annuelle.

1.14 – Coût et charge

Afin de limiter la charge de réponse pesant sur les ménages, le plan de sondage intègre un schéma de rotation assurant le renouvellement annuel d'un tiers de l'échantillon. La charge de réponse n'est toutefois pas actuellement quantifiée au moyen d'un indicateur spécifique.

1.15 – Commentaires

Aucun.

2. Traitement statistique

2.1 – Données sources

Dans le cadre de l'ENE 2024, les données collectées auprès des ménages comprennent des informations au niveau des personnes et des ménages, structurées de manière à appréhender finement la dynamique du marché du travail. Elles portent principalement sur les caractéristiques démographiques et le niveau d'éducation de la population, le type d'activité défini selon les normes internationales, la description détaillée des activités professionnelles, les situations de sous-emploi, ainsi que les caractéristiques socioéconomiques du ménage à travers ses conditions d'habitat.

L'ENE 2024 a été conçue pour couvrir 89 700 ménages (29 900 dans le milieu rural) représentant les différentes régions et couches sociales du Maroc.

Le plan d'échantillonnage de l'ENE est un échantillonnage aléatoire stratifié à trois degrés selon un schéma de rotation assurant un renouvellement annuel d'un tiers des ménages. Il est basé sur l'échantillon maître élaboré à partir du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (RGPH'2014).

Les unités du premier degré sont toutes les 4 485 unités primaires (UP) constituant l'échantillon maître. Chacune de ces UP est une zone géographique comprenant en moyenne 300 ménages et ayant des limites géographiques claires permettant d'identifier son emplacement exact.

Chaque UP est divisée en unités secondaires (US) d'environ 50 ménages chacune, afin d'obtenir en moyenne 6 US par UP pour les besoins de l'Enquête. Chaque année, les UP sont représentées par l'une de leurs US, qui est tirée aléatoirement en concordance avec le schéma de rotation.

Après avoir dénombré tous les ménages d'une US lors de la phase de collecte des données, un échantillon systématique de 20 ménages est tiré.

Pour maîtriser les aspects aléatoires du tirage, la première stratification dichotomique permet de différencier entre l'urbain et le rural, vu que les phénomènes socioéconomiques ne se matérialisent pas de la même manière dans les deux milieux. Par conséquent, les critères de stratification subséquents varient en fonction du milieu.

- Pour le milieu urbain, les critères utilisés sont la région, la préfecture/province et la strate d'habitat.
- Pour le milieu rural, les critères pris en considération sont la région et la préfecture/province.

2.2 – Fréquence de collecte des données

Continue.

2.3 – Collecte des données

La collecte des données est basée sur la méthode de collecte assistée par ordinateur (CAPI, Computer-assisted personal interviewing), et se fait à l'aide d'un système de collecte des données conçu en interne, permettant de vérifier en temps réel la cohérence des informations collectées et de les transmettre selon des protocoles sécurisés d'échange de données.

2.4 – Validation des données

Une première partie des corrections est effectuée directement sur le terrain lors de la phase de collecte des données. Lorsque les données saisies se situent en dehors des intervalles des valeurs admissibles ou s'avèrent incohérentes avec des données saisies plus tôt, l'application de collecte génère des messages d'alerte invitant l'enquêteur à corriger les données. Toutefois, les enquêteurs ont la possibilité d'ignorer une alerte ou de sauter des questions si le répondant refuse de répondre. Par conséquent, les données collectées sont soumises à un second niveau de contrôle et de validation lors de la phase d'exploitation centrale des données une fois qu'elles parviennent aux responsables de l'ENE 2024.

Cette phase d'exploitation centrale des données consiste à identifier les valeurs invalides, incohérentes et manquantes puis à effectuer les traitements nécessaires et scientifiquement pertinents. Cette phase est quasi-automatisée et s'appuie sur des scripts conçus progressivement et continuellement enrichis au fil des éditions de l'Enquête.

2.5 – Compilation des données

Imputation

Les méthodes de traitement conçues pour l'ENE 2024 comprennent l'imputation déterministe logique, l'imputation déterministe historique et l'imputation hiérarchique par hot-deck.

L'imputation déterministe logique consiste à corriger des valeurs invalides, incohérentes ou manquantes par des valeurs logiquement cohérentes et déductibles.

L'imputation déterministe historique consiste à apporter des corrections à partir d'informations collectées lors de passages antérieurs lorsqu'elles sont disponibles et appropriées.

L'imputation hiérarchique par hot-deck consiste à corriger des valeurs problématiques sur la base d'une autre personne ayant des caractéristiques similaires et dont les informations sont valides, cohérentes et complètes.

Conception des coefficients de pondération

Afin de produire des chiffres représentant la population statistique à partir de l'échantillon de l'ENE 2024, les données collectées sont extrapolées par des coefficients de pondération.

Les coefficients de pondération de base sont obtenus par l'inverse des probabilités d'inclusion des ménages.

La non-réponse totale des ménages est prise en compte en redressant les coefficients de pondération de base des ménages répondants au sein de la même US. Ce redressement se base sur l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques des ménages répondants ne sont pas significativement différentes des caractéristiques des ménages non répondants, et aboutit à des coefficients de pondération intermédiaires.

Le redressement des coefficients de pondération intermédiaires est effectué afin que la population pondérée selon l'ENE 2024 soit identique à la population statistique par groupe d'âge, par sexe, par région et par milieu de résidence. Ce processus permet alors de produire des coefficients de pondération finaux permettant d'extrapoler les données collectées de l'ENE 2024 à la population statistique cible.

2.6 – Ajustement

Aucun ajustement statistique n'est appliqué aux estimations de l'ENE 2024 après la phase de compilation.

3. Pertinence

3.1 – Besoins des utilisateurs

L'ENE est la principale source de données nationales pour le suivi du marché du travail et est particulièrement adaptée à l'étude et à l'analyse de la situation des personnes sur le marché du travail.

Les chiffres de l'ENE sont largement utilisés par les départements gouvernementaux pour l'évaluation et la planification des programmes d'emploi au Maroc. Les chiffres sont également utilisés par les analystes du marché du travail, les économistes, les consultants, les planificateurs, les prévisionnistes et les universitaires des secteurs public et privé.

3.2 – Satisfaction des utilisateurs

Des consultations sont menées auprès des utilisateurs, des partenaires nationaux et des utilisateurs internes du HCP. S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, ces échanges permettent d'adapter le questionnaire de l'ENE aux nouveaux besoins d'information, tout en veillant à maîtriser la charge propre à l'administration du questionnaire auprès des ménages.

3.3 – Exhaustivité

L'ENE 2024 s'efforce d'être aussi pertinente et complète que possible, en prenant constamment en compte les avis des utilisateurs.

4. Exactitude et fiabilité

4.1 – Précision globale

L'ENE 2024 étant une enquête par échantillon, tous les chiffres sont des estimations sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non dues à l'échantillonnage. La précision globale des chiffres dépend de la maitrise combinée de ces erreurs. En 2024, l'effet de ces différentes sources d'erreur est évalué comme minime, conférant un haut niveau de fiabilité aux indicateurs clés du marché du travail.

L'ENE 2024 est conduite auprès de la population sédentaire, soit les personnes qui résident dans un logement ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins six mois. La population comptée à part, la population nomade et les personnes sans-abri, qui totalisent 0,8% de la population légale du Maroc en 2014 selon le RGPH, sont exclues du champ de l'ENE 2024. Le biais de couverture induit par cette exclusion est donc considéré comme négligeable sur les indicateurs clés.

4.2 – Erreurs d'échantillonnage

L'ENE 2024 s'appuie sur un plan d'échantillonnage stratifié à trois degrés (développé en détail à la section « 2.1 Données sources »). Les erreurs d'échantillonnage découlent du fait que l'Enquête observe un échantillon plutôt que l'ensemble de la population. Elles sont un sujet de préoccupation pour les phénomènes rares. Par conséquent, certains indicateurs ne sont produits qu'annuellement afin d'augmenter le nombre d'observations et d'obtenir ainsi des résultats plus significatifs.

4.3 – Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent concerner chacune des phases de la production statistique. La rigueur accordée à chacune des phases de conception, de collecte et de traitement permet de minimiser continuellement lesdites erreurs potentielles. Elles peuvent comprendre des erreurs de conception, des erreurs de non-réponse totale, des erreurs d'observation, des erreurs de traitement et des erreurs de redressement.

En 2024, le taux de réponse des ménages était de 98 % des ménages tirés, ce qui est un taux très élevé par rapport aux enquêtes analogues menées par les instituts nationaux de statistique étrangers. Dans le cadre de l'ENE 2024, les enquêteurs ont pour instruction de faire toutes les tentatives raisonnables pour que les ménages tirés soient bel et bien enquêtés. Lorsqu'un ménage tiré n'est pas joignable après plusieurs tentatives, il est remplacé par un ménage de la même US, afin de réduire le taux de non-réponse des ménages. L'enquêteur a pour instruction de choisir, en concertation avec son contrôleur, un ménage dont la structure démographique est aussi proche que possible de celle du ménage initial afin de limiter le biais de sélection. Malgré toutes les tentatives des équipes de terrain pour dûment enquêter les ménages tirés, un certain nombre de ménages non répondants demeure (2% en 2024). Un redressement des coefficients de pondération est réalisé pour prendre en compte les ménages non répondants.

Les erreurs d'observation concernent les écarts potentiels entre les données collectées et la situation réelle des enquêtés. Dans le cadre de l'ENE 2024, ce risque peut provenir des réponses par procuration (lorsqu'un membre du ménage répond pour un autre), susceptibles d'introduire de légers biais d'observation. Afin de minimiser l'ampleur de ces erreurs, le questionnaire est administré directement à chaque membre du ménage dans la mesure du possible, sinon en choisissant le membre du ménage le plus apte à répondre pour le compte des membres indisponibles du ménage. Parallèlement, les biais liés aux erreurs de saisie ou aux mauvaises interprétations des questions sont maintenus à un niveau négligeable grâce à la régularité et à la stabilité des équipes de terrain, à l'attention particulière accordée à leur formation afin de minimiser les erreurs d'observation potentielles et de s'assurer qu'elles ne soient pas

systématiques, ainsi qu'à l'intégration de contrôles de validité et de cohérence en temps réel dans le système de collecte des données.

Les erreurs de traitement peuvent survenir lors de la phase d'exploitation des données collectées. Leur ampleur potentielle est réduite au minimum grâce à la mise en place de processus quasi-automatisés permettant de capitaliser et d'harmoniser la logique des traitements. Ces processus quasi-automatisés sont sujets à une supervision humaine régulière qui assure l'amélioration continue de la qualité du traitement et contribuent à minimiser les risques d'erreurs de traitement.

5. Actualité et ponctualité

5.1 – Actualité

Les chiffres clés annuels sont publiés officiellement 33 jours après la fin du quatrième trimestre de l'année concernée.

Les chiffres clés trimestriels sont publiés officiellement 33 jours après la fin du trimestre concerné.

Les chiffres publiés à partir de l'ENE 2024 sont définitifs.

5.2 – Ponctualité

Les chiffres sont publiés conformément au calendrier annoncé.

6. Cohérence et comparabilité

6.1 – Comparabilité géographique

La comparabilité géographique des données de l'ENE 2024 est assurée aux niveaux infranational et international :

- **Comparabilité au niveau infranational** : Les concepts, définitions, classifications et méthodes de l'ENE 2024 sont appliqués de manière homogène sur l'ensemble du territoire national, permettant la comparabilité des résultats entre les différentes zones géographiques pour lesquelles les estimations sont produites.
- **Comparabilité au niveau international** : L'ENE 2024 est conforme aux normes et recommandations statistiques de l'Organisation internationale du Travail (OIT), favorisant la comparabilité internationale des principaux indicateurs du marché du travail.

6.2 – Comparabilité dans le temps

En 1976, le Maroc a lancé pour la première fois une large enquête sur la situation de la population sur le marché du travail. Cependant, elle n'a été menée qu'une fois par an, au printemps (d'avril à juin), exclusivement en milieu urbain, et auprès de près de 16 000 ménages.

Depuis 1984, l'ENE est menée en continu –soit tous les jours de l'année– afin de tenir compte des effets saisonniers. En outre, la taille de l'échantillon annuel a été étendue à 32 000 ménages.

En 1999, la portée de l'Enquête a été étendue au milieu rural. 16 000 ménages ruraux ont été ajoutés à l'échantillon, pour atteindre 48 000 ménages au total. Cela a permis de commencer à produire des chiffres trimestriels. Un schéma de rotation a également été mis en place consistant à ce que chaque ménage soit enquêté deux fois –soit lors de deux années successives.

En 2006, la méthodologie et le questionnaire de l'ENE ont été considérablement modifiés et la taille de l'échantillon a été accrue à 60 000 ménages.

En 2007, la méthode de collecte des données par questionnaire papier a été remplacée par la méthode CAPI.

En 2017, de nouveaux changements majeurs ont été apportés à la méthodologie de l'ENE afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et le schéma de rotation est passé de deux à trois vagues, consistant à enquêter chaque ménage lors de trois années successives. La taille de l'échantillon a été portée à 90 000 ménages afin de fournir des chiffres encore plus significatifs. Aucune modification méthodologique majeure n'ayant été introduite depuis lors, une pleine comparabilité temporelle est assurée pour les indicateurs clés du marché du travail à partir de 2017.

6.3 – Cohérence inter-domaine

Avec le RGPH 2014 :

L'ENE 2024 permet de mesurer l'activité, le chômage et l'emploi conformément aux normes et aux recommandations de l'OIT à partir d'une batterie de questions détaillées. Ces questions permettent de comptabiliser toutes les personnes ayant exercé une activité à caractère économique parmi la population active occupée, en plus des travailleurs temporairement absents de leur travail.

Le Recensement, de par sa nature, utilise un questionnaire simplifié qui repose sur l'autodéclaration par les répondants de leur statut au regard de l'emploi et du chômage, plutôt que sur les questions approfondies et multicritères utilisées dans l'ENE 2024. Cette différence méthodologique peut conduire à une sous-estimation de la population active occupée, le

Recensement étant susceptible d'omettre des catégories spécifiques telles que les travailleurs temporairement absents de leur travail, les travailleurs occasionnels ou saisonniers qui ne s'identifient pas eux-mêmes comme ayant un emploi, ainsi que les personnes exerçant une activité marginale ou un travail informel qu'ils ne conçoivent pas comme un travail décent. Par conséquent, ce recours à une autoclassification simplifiée peut également avoir pour effet de surestimer la population au chômage.

De plus, la période de référence du Recensement pour l'emploi est une semaine spécifique de l'année, ce qui rend les chiffres du Recensement sur l'emploi dépendants de la situation économique propre à cette semaine qui est sujette aux effets saisonniers. En revanche, la période de référence de l'ENE 2024 sur l'emploi est une semaine mobile qui s'étend sur toute l'année, soit la semaine qui précède la date d'enquête de chaque ménage.

Par ailleurs, l'ENE 2024 est sujette à des erreurs d'échantillonnage, contrairement au RGPH 2014, dont la collecte des données sur l'emploi était exhaustive.

Toutefois, le Recensement est davantage sujet à des erreurs non dues à l'échantillonnage, car l'effectif du personnel déployé sur le terrain est bien plus grand et les équipes de terrain sont moins expérimentées que les équipes régulières de l'ENE.

6.4 – Cohérence interne

Les chiffres produits reposent sur des données collectées à partir d'une source unique, à savoir l'ENE 2024. Les données collectées sont soumises à des contrôles intégrés au système de collecte, permettant de vérifier la cohérence des données à différents niveaux sur le terrain, à commencer par les enquêteurs, les contrôleurs puis les superviseurs. La cohérence est ensuite vérifiée par l'unité centrale.

7. Accessibilité et clarté

7.1 – Confidentialité : cadre légal et directives

La confidentialité des données de l'ENE 2024 est garantie conformément aux dispositions du Décret royal portant loi n° 370-67 du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) relatif aux études statistiques, notamment celles relatives au secret statistique, ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Le HCP applique également des règles organisationnelles et techniques visant à protéger les données statistiques contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

7.2 – Confidentialité : traitement des données

Les données individuelles recueillies dans le cadre de l'ENE 2024 sont traitées dans le respect du secret statistique et de la protection des données à caractère personnel. Leur accès est limité aux personnes habilitées et les opérations de collecte, de transmission, de stockage, de traitement et d'exploitation sont réalisées dans des environnements sécurisés afin de prévenir tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

7.3 – Calendrier de publication

Les chiffres de l'ENE 2024 sont publiés conformément au calendrier de diffusion annoncé dans le cadre de la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI, à laquelle le Maroc a adhéré en 2005.

Accès au calendrier de publication

Le calendrier de publication est disponible sur le site web du HCP :

https://www.hcp.ma/Enquete-nationale-sur-l-emploi_a89.html

7.4 – Accès des utilisateurs

Les règles de diffusion adoptées visent à garantir à tous les utilisateurs un égal accès à des chiffres indépendants et produits selon les règles de l'art statistique.

Les résultats de l'ENE 2024 sont mis à la disposition de l'ensemble des utilisateurs à travers les canaux officiels du Haut-Commissariat au Plan, notamment le site institutionnel du HCP et la Base de données statistiques.

7.5 – Communiqué de presse

Les principaux résultats issus de l'ENE 2024 pour une période donnée sont mis à disposition des utilisateurs sur le site web du HCP, via un communiqué de presse :

https://www.hcp.ma/Marche-du-travail_r423.html

Le communiqué de presse est également envoyé par courrier électronique aux médias, au moment de sa publication sur le site web du HCP.

Le communiqué de presse est publié en arabe et en français.

7.6 – Publication

Les publications relatives au marché du travail sont disponibles sur le site web du HCP :

https://www.hcp.ma/downloads/?tag=March%C3%A9+du+travail

7.7 – Base de données en ligne

Les chiffres clés annuels sont disponibles dans la Base de données statistiques du HCP : *http://bds.hcp.ma*

7.8 – Accès aux microdonnées

Les microdonnées issues de l'ENE 2024 ne font actuellement pas l'objet d'une diffusion publique en ligne.

Leur accès est encadré afin de garantir la confidentialité statistique et la protection des données individuelles.

L'accès peut être accordé à des fins de recherche ou d'analyse, dans un cadre défini par le HCP, sur la base de demandes présentées par des institutions ou organismes conventionnés. Il s'effectue notamment en présentiel, dans une Data Room du HCP, ou à distance, au moyen d'un dispositif sécurisé.

7.9 – Autres formats de diffusion

Les résultats de l'ENE 2024 peuvent également être diffusés sous forme de tableaux spécifiques, de réponses à des demandes statistiques et de transmissions institutionnelles à des organismes nationaux et internationaux. Certains indicateurs sont également intégrés dans des bases de données et publications d'organismes partenaires.

7.10 – Documentation sur la méthodologie

La note méthodologique de l'ENE est disponible sur le site web du HCP : *https://www.hcp.ma/Enquete-nationale-sur-l-emploi_a89.html*

7.11 – Documentation qualité

La documentation relative à la qualité de l'ENE 2024 repose sur le présent rapport qualité, établi selon la norme SIMS 2.0. Ce document synthétise les principaux éléments méthodologiques, le cadre conceptuel ainsi que les procédures d'évaluation de la qualité de l'enquête.

8. Contact

8.1 – Institution

Haut-Commissariat au Plan du Maroc

8.2 – Structure

Division des enquêtes sur l'emploi

8.3 – Noms

(1) Mahjoub Aaibid

(2) Ali Saoud

8.4 – Fonctions

(1) Chef de la division des enquêtes sur l'emploi

(2) Chef du service d'exploitation des données statistiques

8.5 – Adresse postale

Rue Mohamed Belhassen Elouazzani, Haut Agdal, B.P. 178, 10001, Rabat, Maroc

8.6 – Adresses e-mail

(1) m.aaibid@hcp.ma

(2) a.saoud@hcp.ma

8.7 – Téléphone

+212 (0)5 37 27 29 00

8.8 – Fax

+212 (0)5 37 77 32 17